

Quelques éléments pour la refondation de l'école fondamentale en Haïti

Roody Edmé

Résumé: L'État haïtien a mis en place, depuis la fin du siècle dernier, divers projets de réforme du système éducatif. Pourtant, les problèmes demeurent, voire empirent, en dépit des efforts répétés de différents ministres de l'Éducation nationale. Il va sans dire qu'il est nécessaire, pour réaliser une réforme véritable du système, refonder l'école fondamentale. Cela implique la mise en place de nouvelles politiques éducatives inclusives et innovantes. Il faut surtout, à l'intérieur d'un pacte de stabilité politique, accroître les capacités de gestion du secteur pour permettre aux réformes de s'établir dans du solide sur une base de permanence institutionnelle. La professionnalisation du métier d'enseignant, le renforcement de l'éthique dans l'éducation et l'intégration de l'école au centre de la vie communautaire et familiale dans une perspective républicaine et démocratique sont autant de facteurs clés à prendre en compte dans tout projet éducatif d'un État de droit.



Rezime: Leta ayisyen, depi finisman syèk ki sot pase a, mete sou pye divès pwojè refòm pou sistèm edikasyon an. Poutan, malgre divès efò san rete diferan minis Edikasyon Nasyonal te fè, pwoblèm yo rete la pi red, yo menm vin pi mal. Sa vle di, pou nou reyalize yon bon refòm nan sistèm lan, se pou nou refonde lekòl fondamantal la. Sa mande mizanplas divès politik pou ledikasyon ki tou nèf, ki enklizif epi ki mache ak inovasyon. Anndan yon akò pou establi politik, nou dwe prensipalman ranfòse kapasite jesyon sektè sa a. Se sa ki pral pèmèt refòm yo tabli solidman sou yon baz enstitisyonèl ki pèmanan. Pwofesyonnalizasyon nan metye fè lekòl, ranfòsman prensip etik yo nan ledikasyon epi entegrasyon lekòl nan kè lavi kominotè epi famiyal ak yon pèspektiv ki ale nan sans larepublik epi ki domokratik, tout sa se faktè kle pou nou konsidere nan tout pwojè edikatif pou nou rive kreye yon Leta ki respekte dwa moun.

1. INTRODUCTION

Un des grands défis à relever pour assurer une éducation de qualité en Haïti et, *a fortiori*, au niveau fondamental demeure la définition claire des missions de l'école primaire en tant que facteur de développement des potentialités propres de l'enfant et une maîtrise des socles de compétences nécessaires à la poursuite de ses études. Or, le système est plongé dans une nébuleuse qui brouille les repères des principaux acteurs. Le flou de la politique éducative et les lacunes inhérentes à la gouvernance du système expliquent les ratés d'une machine mal réglée et qui, par conséquent, excelle à fabriquer des échecs.

L'insuffisance des ressources humaines; le laxisme et le découragement des fonctionnaires, excédés par la routine; une hiérarchie inquiète de son avenir et trop souvent laminée par des transferts incommodes ou encore par des révocations – telles qu'elles se font ordinairement – au gré des changements politiques; tout cela constitue des irritants face à toute forme de gestion rationnelle d'un système national d'éducation.

Le cadre ou le fonctionnaire moyen est plus attentif aux rumeurs politiques qu'à son travail de technicien de l'éducation. Il se demande combien de temps tiendra le nouveau ministre ou tel nouveau directeur et, surtout, s'il pourra exécuter à temps le programme qui lui est soumis.

Somme toute, ce sont des choses qui accentuent le manque de suivi dans l'application des politiques éducatives et qui, du coup, contribuent à rendre le système difficilement gérable.

Selon un document publié par le Groupe de recherche et d'intervention en éducation alternative (GRIEAL), l'école

fondamentale devrait permettre à l'écolier haïtien de maîtriser des instruments essentiels de communication de base tels que l'expression orale et écrite, le calcul, le dessin [1]. Elle devrait aussi permettre de développer les facultés d'observation scientifique, d'analyse, de synthèse, ainsi que l'esprit critique et le sens de l'initiative. Jusqu'ici, l'école fondamentale haïtienne a évolué dans des conditions particulièrement difficiles, tant sur le plan des infrastructures physiques de l'environnement général d'apprentissage que de la condition enseignante. La mémorisation des leçons non comprises, voire assimilées, demeure au cœur du mode d'apprentissage. Une majorité d'enseignants continuent de faire ce qu'ils maîtrisent le mieux: la répétition des notions.

La question de la formation des enseignants est donc centrale dans tout projet de refondation de l'école fondamentale.

2. À PROPOS DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Nos écoles normales d'instituteurs et les EFACAP effectuent un travail assez important sur le terrain de la formation, mais leurs efforts ne peuvent pas encore aboutir à la constitution d'une masse critique d'enseignants formés qui soient réellement capables de changer les paradigmes de l'enseignement fondamental.

L'école haïtienne est éclatée, éparpillée sur un territoire montagneux aux infrastructures quasi inexistantes, sans parler de milliers d'enseignants improvisés en poste qui, malgré leur bonne volonté, ne peuvent transmettre ce qu'eux-mêmes n'ont jamais appris. La majorité des maîtres en poste dans les coins reculés du territoire et même dans les villes se heurtent à des problèmes

de formation initiale pour les moins formés ou d'adaptation aux méthodes modernes de psychopédagogie pour les plus aguerris.

3. LE DÉSERT PÉDAGOGIQUE

L'enseignant de l'école fondamentale en Haïti évolue dans un environnement on ne peut plus démuné. Il lui manque souvent le matériel basique, voire les ouvrages d'appui à l'amélioration au quotidien de son travail de transmission de connaissances. Les classes surchargées, les salles exiguës, l'absence d'un encadrement psychopédagogique sont autant de défis qui reposent sur les épaules de l'enseignant.

Ce dernier ignore qu'il est la pierre angulaire d'un plan plus large d'éducation nationale. Il se contente de faire un travail d'enseignement laborieux, axé sur de vieilles recettes sollicitant plus la capacité de mémorisation de l'élève que son intelligence. Toujours est-il que nous présentons ici un Tableau général qui ne prend pas en compte les « rescapés » du système, les exceptions qui confirment la règle.

Le ministère de l'Éducation a jusqu'à présent de la difficulté à mettre en place un système fiable d'information intégrant le nombre global d'enseignants et leurs niveaux de formation variables. Et cette lourde lacune a longtemps handicapé les programmes et les plans de formation qui ont fini trop souvent en gaspillage de ressources.

Sous l'administration du ministre Nesmy Manigat, certaines dispositions comme le fichier des enseignants ou le permis provisoire d'enseigner constituent un bon début dans la mise en place d'une base de données stratégiques concernant les opérateurs de ce vaste système.

Si des efforts sont faits depuis quelques années pour augmenter la part du budget national alloué à l'éducation ou pour mettre en place de nouvelles politiques curriculaires, il reste – entre les ambitions affichées dans les documents de programmes et les pratiques d'apprentissage en classe sur l'ensemble du territoire – un immense vide à combler.

L'absence d'un puissant organisme technique de pilotage de nos réformes, à l'instar de l'ancien Institut pédagogique national, qui s'assurerait de l'animation et de la coordination des efforts pédagogiques à l'échelle nationale est lourde de conséquences, eu égard aux résultats mitigés obtenus jusqu'à maintenant.

Ce qui fait que les programmes qui correspondent à l'esprit de nos diverses tentatives de réformes sont appliqués de façon minimale ou médiocre dans la plupart des écoles par déficit de ressources humaines et agricoles. Il faut ajouter les faiblesses inhérentes au système d'inspection scolaire que le Ministère tente de nos jours de réorganiser.

L'intrusion du clientélisme politique, des trafics d'influence au sein des appareils d'État n'a pas épargné un ministère ayant longtemps souffert d'affrontements entre clans rivaux qui n'ont pas manqué d'influer négativement sur le travail technique.

4. QUE FAIRE ?

L'école fondamentale, dont l'une des fonctions essentielles est le développement des apprentissages sociaux, affectifs et psychomoteurs de l'enfance, a un grand besoin d'investissements en ressources humaines et matérielles.

Dans cet ordre d'idées, le système éducatif doit être ouvert et accessible à tous les enfants d'Haïti. Les inégalités entre les écoles d'une ville à l'autre, sans parler de la traditionnelle dichotomie entre la ville et la campagne, ont de lourdes conséquences sur la citoyenneté haïtienne, l'économie et la cohésion sociale. L'égalité des chances dans l'enseignement est le moyen le plus utile pour combattre l'injustice sociale, réduire les risques de conflits en débloquent « l'ascenseur social ».

L'école fondamentale pour tous est un droit citoyen. Il doit s'agir d'une école de qualité qui intègre des aspects multidisciplinaires en adéquation avec l'environnement de l'apprenant. Cela suppose un effort dans l'aménagement linguistique nécessaire à une éducation qui ne laisse aucun enfant sur le bas-côté.

La nouvelle école fondamentale ne saurait faire l'économie d'établir des programmes ciblés sur les enfants ayant des problèmes d'apprentissage, mais aussi sur la forte proportion de suragés qui accumule les échecs dans le système.

5. DE L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation devront être modernisés et prendre en compte d'autres éléments que la simple récitation par l'élève d'une leçon apprise. Ils devront aussi tenir compte de l'environnement de l'élève, être un outil pour détecter ses besoins et permettre un suivi personnalisé. Aussi, l'évaluation ne doit-elle aucunement être une « sanction » même si elle permet d'évaluer les progrès de l'apprenant. Toutes choses qui nécessitent une révision active et applicable sur le terrain, c'est-à-dire l'ensemble du territoire, des méthodologies de l'enseignement.

Cette approche novatrice ferait désormais de l'enseignant, selon les termes du GRIEAL, un encadreur pédagogique qui aiderait l'enfant à développer ses qualités individuelles, un animateur pédagogique qui provoquerait chez lui l'interrogation et le raisonnement, un lien vital entre la salle de classe et l'environnement de l'enfant, en même temps qu'un animateur dans la collectivité [1].

Par conséquent, le travail scolaire de l'enfant sera évalué, mais également ses aptitudes à agir et à s'interroger sur son environnement, à s'assumer en tant qu'habitant d'un lieu et, sur le long terme, en tant que sujet d'histoire.

L'enseignant, en prenant en compte les progrès scolaires et le développement personnel de l'enfant, se donne la possibilité d'effectuer une évaluation plus juste de l'ensemble de ses potentiels cognitifs et socioaffectifs.

Le stress scolaire lié à la surcharge de travail ou à une approche primitive de l'école devra être traité de manière soutenue par nos différents spécialistes.

6. COMBATTRE LE TAUX ÉLEVÉ D'ÉCHEC SCOLAIRE

Le docteur en éducation Enocque François, dans un article publié dans les *Cahiers du CRESFED*, collection Débats, a repris les statistiques édifiantes du plan optionnel mis en œuvre par le ministère de l'Éducation. Ainsi, les taux de diplomation et de réussite aux examens officiels sont à tous les niveaux faibles. Ils sont généralement autour de 70 % pour le fondamental, de moins de 30 % pour la terminale I et de 40 à 50 % pour la terminale II [2].

Toute recherche de l'équité dans l'éducation en Haïti devra passer par la mise en place de politiques adaptées aux besoins des enfants en détresse scolaire, une manière d'arrêter l'hémorragie des abandons en cours de cursus. Des mesures consistant à proposer des cours spéciaux ou des ressources pédagogiques supplémentaires à des élèves plus « faibles » pourraient être appliquées dans un vrai programme d'éducation pour tous.

Certains enfants désignés de manière précoce comme présentant des difficultés d'apprentissage pourraient être pris en charge dans des classes spéciales dans le but de les amener au même niveau que leurs condisciples, quel que soit leur milieu d'origine.

Les cantines scolaires et la distribution de matériels pédagogiques font partie des incitatifs déjà existants dans les politiques publiques et qui méritent d'être renforcés.

7. PRÉSERVER L'ATMOSPHÈRE D'APPRENTISSAGE

La question de l'ambiance générale de travail est un élément clé de la pédagogie. Des classes surchargées, des enfants d'âges trop différents, les rythmes variables d'un enfant à l'autre sont des facteurs qui compliquent l'apprentissage en commun. Les récents problèmes de violence dans nos lycées participent d'un mal-être plus large et qui relève d'une crise des valeurs civiques touchant la société dans sa globalité.

8. L'ENSEIGNANT, FONDEMENT DU SYSTÈME

Des enseignants qualifiés et motivés, c'est ce dont a le plus besoin notre système éducatif. Il est impératif que soit réglée de manière rationnelle la question du recrutement de ceux qui sont appelés à former nos filles et nos fils, c'est-à-dire les procédures de sélection et de nomination des enseignants, et ce, pour nous protéger contre les interventions intempestives de politiciens en mal de clientélisme.

La question de la rémunération des enseignants est certes au cœur de tout projet de refondation de l'école, mais il y a aussi le lien vital qui doit exister entre la formation et la valorisation sociale. Un meilleur traitement des enseignants ne peut qu'attirer des personnes qualifiées vers la profession.

Il convient d'accorder la priorité aux écoles éloignées du centre port-au-princien en ce qui a trait aux équipements des écoles

et à la formation permanente des enseignants, souvent laissés pour compte.

Il faut ainsi repenser la formation des enseignants non seulement à travers un processus permanent, mais aussi en mettant à la disposition des enseignants de partout des guides d'enseignement, des manuels d'évaluation et des instructions claires quant aux buts et aux objectifs des programmes couverts.

Les nouvelles technologies pouvant être d'une grande utilité pour améliorer les programmes de formation des maîtres, les écoles du pays pourraient être équipées d'un ou de plusieurs postes d'ordinateurs branchés sur Internet. Des méthodologies de cours innovantes pourraient être élaborées et accessibles immédiatement en ligne à l'intention des maîtres et des élèves.

Il est évident que l'école ne saurait se contenter du seul enseignant et du directeur d'école. La nouvelle école fondamentale aura grand besoin d'intégrer dans ses équipes scolaires des psychologues de l'éducation, des conseillers pédagogiques. La formation universitaire doit répondre à ces besoins. À côté de nos écoles normales, des facultés des sciences de l'éducation doivent compléter l'offre universitaire publique d'éducation.

9. UNE ÉCOLE « AMIE » DE L'ÉLÈVE

L'école doit être intégrée dans la communauté. Les parents et les autorités communales doivent s'impliquer dans le processus éducatif. Il s'agit de rapprocher la communauté éducative de son environnement naturel et immédiat.

L'apprentissage de la physique, des sciences de la vie et de la terre doit se faire en symbiose avec la découverte par l'enfant de son environnement. Les fruits cueillis dans son jardin proche peuvent être apportés à l'école dans un cours sur les plantes.

Les élèves apprennent en commettant des erreurs et ne doivent pas avoir honte de se tromper, comme il est de coutume dans l'école traditionnelle. La conception de l'enseignement fondé sur la situation donne un véritable statut à l'erreur. L'erreur est significative de l'état des connaissances de celui qui la fait, elle a une cohérence et une logique. C'est le dépassement des erreurs qui est source d'acquisition du concept.

Il est important de renforcer l'aspect interdisciplinaire pour aider les élèves à mieux maîtriser leur propre apprentissage. Les élèves qui éprouvent de la difficulté en lecture auront du mal à discriminer les données des problèmes qu'ils auront à résoudre en mathématiques.

La place de la routine et des recettes éloigne l'enfant de la réflexion logique liée à la résolution de problèmes. L'élève habitué à effectuer mécaniquement des opérations se construit une conception erronée de la résolution des problèmes.

10. CONCLUSION

Pour changer les paradigmes de l'éducation en Haïti, il faut une mobilisation de l'ensemble des secteurs du pays et la volonté

de faire passer dans les faits le Pacte national pour l'éducation de qualité. Pour changer le système, il faut certes les moyens financiers et techniques, un effort scientifique et patriotique de groupes comme le Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN), mais surtout un engagement sans équivoque de l'État à mettre tout en place pour soutenir cette refondation.

L'école fondamentale est le socle idéal pour la formation du nouvel être haïtien que nous désirons construire. Il importe donc de la refonder pour qu'elle soit moderne, compétente, adaptée à nos immenses besoins et sans exclusion. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN ÉDUCATION ALTERNATIVE (GRIEAL), Guide pour l'enseignant du fondamental (version 2014)
- 2 FRANÇOIS, Pierre Enocque (2010). Politiques éducatives et inégalités des chances scolaires en Haïti. Editions de l'Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince.
 - Groupe de travail sur l'éducation et la formation (GTEF, 2010) pour un Pacte national sur l'éducation en Haïti. Rapport au Président de la République. Port-au-Prince, Haïti.
 - Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (2012) vers la refondation du système éducatif haïtien. Plan Opérationnel 2010-2015. Port-au-Prince, Haïti (document imprimé)
 - Les vrais défis de la Révolution éducative en Haïti, Roody Edmé, Collection Débats, Tome III Cahier du CRESFED.

Roody Edmé est professeur d'Histoire et de Littérature contemporaine. Il est membre fondateur de la Confédération Nationale des Educateurs Haïtiens (CNEH) et a fait partie de la Commission d'évaluation des examens d'Etat. Il fut membre du comité stratégique du plan national d'Education et est rédacteur à la revue franco-Haïtienne Conjonction. roodyedme60@gmail.com



Rhum
Barbancourt[®]